

# BTS conception et réalisation en chaudronnerie industrielle



**Diplôme**  
BTS - BTS  
Agricole



**Domaine(s)  
d'étude**  
Génie des  
matériaux



**Accessible en**  
Formation  
initiale,  
Formation en  
alternance



**Établissements**  
Lycée  
polyvalent La  
Découverte,  
Section  
d'enseignement  
général et  
technologique  
du lycée  
professionnel  
Eugène Montel

## Présentation

Les titulaires de ce diplôme sont spécialisés dans l'exécution de plans d'ensembles et de plans de détails d'ouvrages. Ouvrages qui relèvent des secteurs de la chaudronnerie, de la tôlerie, de la tuyauterie industrielle et des structures métalliques.

A partir de ces plans de définition, grâce à leurs bonnes connaissances des procédés (formage, découpe, soudage, traitement, métallurgie...), à leurs capacités à exploiter le potentiel des équipements, ils sont en mesure de faire fabriquer les éléments constitutifs de ces ouvrages. Leur rôle s'étend au suivi et au contrôle des chantiers d'installation. Au cours de leurs études, ils ont également été formés à l'établissement des devis et des coûts, à l'utilisation des logiciels de CAO, FAO, GPAO... Ils sont aussi initiés à la gestion d'équipe.

## Admission

## Conditions d'admission

- **Admission de droit** : Non
- **Niveau d'études requis** : bac ou équivalent

## Contact(s)

### Autres contacts

### Lycée La Découverte

**Adresse**

AVENUE LEO LAGRANGE

BP 352

12300 DECAZEVILLE

**Email** : 0120006s@ac-toulouse.fr

**Téléphone** : 05 65 43 61 61

**Site** : [📍 Lycée La Découverte](#)

**Modalités d'enseignement** : formation initiale, alternance

## Lycée E. Montel

### Adresse

2 BOULEVARD MARCEL DASSAULT  
31770 COLOMIERS

**Email :** 0311092u@ac-toulouse.fr

**Téléphone :** 05 61 30 97 40

**Fax :** 05 61 30 97 41

**Site :** [Lycée E. Montel](#)

**Modalités d'enseignement :** formation initiale, alternance

## Infos pratiques

### Lieu(x)

 Decazeville

 Colomiers

## En savoir plus

URL vers le site de l'ONISEP

<https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.268>

URL vers le site de l'ONISEP

<https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.268>

URL vers le site de l'ONISEP

<https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.268>

URL vers le site de l'ONISEP

<https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.268>

URL vers le site de l'ONISEP

<https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.268>

URL vers le site de l'ONISEP

<https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.268>

# Programme

---

## Organisation

En plus des enseignements généraux (culture générale et expression, anglais, mathématiques, sciences physiques et chimiques appliquées), la formation comporte des enseignements professionnels :

- Étude de construction : dimensionnement et vérification d'éléments d'ouvrage, cahier des charges fonctionnel, études des solutions techniques, conception d'ouvrages chaudronnés. Il s'agit de l'acquisition d'une culture technologique par l'analyse de dossiers industriels (domaines de la chaudronnerie, de la tôlerie, du mécano-soudage, de la tuyauterie), conception ou modification d'un ensemble, réalisation d'un dossier de bureau d'études (6 heures hebdomadaires la 1<sup>re</sup> année, 5 la 2<sup>e</sup> année) ;
- Préparation de production : élaboration des processus prévisionnels et des processus de réalisation d'ouvrages, choix des moyens de production, étude technique de fabrication (9 heures hebdomadaires la 1<sup>re</sup> année, idem la 2<sup>e</sup> année) ;
- Techniques de mise en œuvre : configuration des moyens de production, organisation de production et lancement d'une fabrication : organisation des moyens de production, suivi de la production, planification et ordonnancement, application des procédures de démarche qualité (6 heures hebdomadaires la 1<sup>re</sup> année, 8 la 2<sup>e</sup> année) ;
- Gestion technique et économique : l'entreprise, le cadre juridique, éléments généraux de gestion de l'entreprise, coûts, devis, facturation et budget (1 heure hebdomadaire la 1<sup>re</sup> année, idem la 2<sup>e</sup> année).